

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES DE RIEUX-DE-PELLEPORT ET BENAGUES

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Le public est informé que par arrêté en date du 1 juin 2022, la Présidente du SMDEA a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le zonage d'assainissement des eaux usées sur le territoire des communes de Rieux-de-Pelleport et Benagues.

Cette enquête se déroulera du mardi 19 juillet 2022 à 10h au mardi 09 août 2022 à 16h00, à la mairie de Rieux-de-Pelleport.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête et le registre d'enquête afin d'en prendre connaissance et d'y apporter ses observations éventuelles. Il peut également les adresser par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception pendant la période d'enquête à l'adresse suivante : SMDEA - Direction Technique - Service Ingénierie - Enquête publique zonage assainissement RIEUX-DE-PELLEPORT BENAGUES – rue du bicentenaire - 09000 SAINT PAUL DE JARRAT, ou par courriel à l'adresse enquete.publique-zonageass.rieuxbenagues@smdea09.fr, au plus tard le mardi 09 août 2022 à 16h00.

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public :

- A la mairie de Rieux-de-Pelleport aux jours et heures habituels d'ouverture au public, les lundi de 8H00 à 12H00 et de 13h30 à 18H00, les mardi de 8H00 à 12H00, les jeudi de 13H30 à 18H00, les vendredi de 8H00 à 12H00, en version papier ;
- A la mairie de Benagues, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, les lundi de 8H00 à 11H00, le mardi de 13H30 à 18H00, les mercredi de 9H00 à 12H00 et 13H30 à 18H00, le jeudi de 13H30 à 17H30, le vendredi de 8H00 à 12H00, en version papier ;
- Au siège du SMDEA à Saint-Paul-de-Jarrat, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 et 17h30, en version papier ;
- En version numérique sur le site du SMDEA à l'adresse suivante : <https://smdea09.fr/enquetes-publiques/avis-denquete-publique-relative-au-zonage-dassainissement-de-la-commune-de-rieux-et-benagues/>

Monsieur Paul LEFEVRE, nommé commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse, recevra le public :

- à la mairie de Rieux-de-Pelleport, le 19 juillet 2022 de 10h00 à 12h00 et le 9 août 2022 de 10h00 à 12h00.

- à la mairie de Benagues, le 19 juillet 2022 de 14h00 à 16h00 et le 9 août 2022 de 14h00 à 16h00.

L'ensemble des observations transmises par voie postale et par voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences seront consultables sur le site internet du SMDEA. Il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, après la clôture de l'enquête à l'adresse suivante : <https://smdea09.fr/enquetes-publiques/avis-denquete-publique-relative-au-zonage->

dassainissement-des-communes-de-rieux-et-benagues/ et au siège du SMDEA à Saint-Paul-de-Jarrat aux jours et heures habituels d'ouverture et cela, pendant une durée minimale d'un an.

* * *
*